

BOURG-EN-BRESSE SENIORS

# Une association pour accompagner les personnes âgées et leurs familles

Quel que soit le problème rencontré, dans le domaine de la santé, de l'habitat, de la mobilité, de la solitude, l'association d'action et de réflexion gérontologique de l'Ain (Adag) oriente la personne en demande vers la structure la plus à même de le résoudre.

Depuis trente ans, l'Adag (association d'action et de réflexion gérontologique de l'Ain) imagine des modes d'accompagnement adaptés aux besoins des personnes âgées, des familles et des aidants, des professionnels du domaine sanitaire et social ainsi que des élus. Elle gère trois dispositifs complémentaires : le Clic (centre local d'information et de coordination gérontologique), la cellule de prévention et la Maia (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'autonomie). Afin de « fai-



■ André Neveu, président de l'Adag, entouré de salariés des trois structures que gère l'association. Photo Cécile CHAMBON

re avancer l'action et la réflexion autour des personnes âgées, dans l'Ain », l'association développe une manière de travailler basée sur le partenariat. Par exemple, le Clic, lieu d'accueil et d'écoute ouvert à tous, dispense des informations sur les droits et

tout ce qui existe, comme des aides et des services concernant le vieillissement et la perte d'autonomie. Chacun peut y trouver un accompagnement personnalisé, une aide aux démarches ou des conseils. Dispositif plus spécifique, la cellule de prévention des situations

de détresse de la personne âgée a pour mission la prévention de la dépression et du suicide. Elle s'adresse aux personnes concernées elles-mêmes mais aussi à leur entourage, proche et professionnel. Cette cellule mène aussi des actions de sensibilisation pour un

meilleur repérage de la personne en détresse. Quant à la Maia, elle concerne tout spécialement les personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives (Alzheimer, Parkinson) et coordonne leur prise en charge, assurant l'accompagnement des situations les plus complexes. Quel que soit le dispositif, les salariés témoignent : « On prend le temps, on fait le point. Si besoin, on renvoie vers les bons interlocuteurs. Nous avons une bonne connaissance des réseaux, de qui fait quoi. Nous faisons le lien, pour un accompagnement global. »

**NOTE** Adag de l'Ain, 11 rue Aristide-Briand, à Bourg-en-Bresse. Permanences du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et 13 h 30 à 17 heures. Plus d'informations au 04.74.22.11.11 ou à [contact@adag01.fr](mailto:contact@adag01.fr) et sur [www.adag01.fr](http://www.adag01.fr).